



Montréal, le 28 juin 2010

Monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C6

Objet : Naturalisation et transformation du golf de Meadowbrook en parc public

Monsieur le Maire,

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal, comme beaucoup d'organismes et de citoyens, se préoccupe du sort de l'actuel golf de Meadowbrook. Considérant les engagements de la Ville de Montréal en matière de biodiversité et de protection des milieux naturels, ainsi que les bienfaits déjà indéniables que procure cet espace vert sur la qualité de vie des populations avoisinantes, nous sollicitons votre intervention afin d'assurer la naturalisation ainsi que la transformation de l'intégrité de ce territoire en parc public.

Dans un souci d'équité territoriale et donc d'accessibilité pour tous les citoyens de l'agglomération à des espaces naturels, l'ancien golf représente une occasion unique d'offrir à la population de ce quartier un accès à un grand parc urbain (57ha).

De plus, en raison de son passé de golf, donc de terrains verts, il ne nécessiterait pas d'aménagements majeurs. Créé comme zone tampon entre les voies de chemin de fer et la zone résidentielle en 1917, ce site abrite déjà des éléments naturels à valeur écologique et continue aujourd'hui de jouer un rôle important de zone de transition pour les habitants du secteur.

En cette année internationale de la biodiversité, s'il ne fait plus aucun doute que la sauvegarde des terrains à haute valeur écologique est nécessaire, la Ville de Montréal a ici une opportunité formidable d'améliorer la qualité du milieu de vie des citoyens en créant un nouveau grand parc en plein cœur de la trame urbaine.

En espérant que vous recevrez favorablement cette demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coralie Deny
Directrice générale